

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT: CIPADITE® E-600 GROUT LE PART “B”

FABRICANT/ FOURNISSEUR	CPD Construction Products 219 Connie Crescent, Unit #13 Concord, Ontario Canada L4K 1L4
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR	CANUTEC: (613) 996-6666
UTILISATION ET USAGE	Coulis très puissant pour les plaques de fond, les boulons d'ancrage, les colonnes, etc., où les très hauts et puissants et (où) les résistances chimiques sont requises.
DESCRIPTION DU PRODUIT	Silice remplie de composé époxy thermodurcissable. Ce composé représente le catalyseur seulement. CIPADITE® E-600 Grout LE est un produit à 3 composants. Ce produit comprend 3 fiches signalétiques.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DU PRODUIT	Toxicité aiguë, dermique- Catégorie 4; Corrosion / irritation de la peau - Catégorie 1B; Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1; Sensibilisation cutanée - 1A; Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2; Spécifique toxicité pour les organes cibles, exposition unique - Catégorie 3 (Irritation respiratoire)
---------------------------------	--



MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
DÉCLARATIONS DE DANGER	H312 Nocif par contact avec la peau. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une réaction cutanée allergique. H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.
CONSEILS DE PRUDENCE PRÉVENTION	P201 Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. P260 Ne pas respirer la poussière ou la brume. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection / des vêtements / un équipement de protection des yeux.
INTERVENTION	P308 +P311 Si exposé ou concerné: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P303+ P361+ P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. P333+ P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'air frais et garder son confort de respiration. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. P301 + P330 + P331 + P315 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenez immédiatement un avis médical / attention.

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2

AUTRES DANGERS L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et de la diarrhée. L'inhalation prolongée peut causer des effets nocifs sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	%	C.A.S.#	DL/50, Voie/ Espèce	CL/50 Voie/ Espèce
Acides gras de Tall Oil, réaction produit avec Tetraéthylène Pentamine	20-25	68953-36-6	2919-4464 mg/ Kg (Oral, Rat) >2000 mg /Kg (Dermique, Lapin)	Pas disponible
Tetraéthylène Pentamine	5-10	112-57-2	3250 mg/ Kg (Oral, Rat) 660-1269 mg/ Kg (Dermique, Lapin)	Pas disponible
Alkylés carbomonocycliques mélanges de poly-aza-alcanes, hydrogéné	30-35	1173092-74-4	Pas disponible	Pas disponible
Cyclohexanone	1-3	108-94-1	1340 mg/ Kg (Oral, Rat) 940 mg/ Kg (Dermique, Lapin)	2639 ppm (10.6 mg/L) (vapeur) Inh. Rat

SECTION 4: PREMIERS SOINS

PREMIERS SECOURS

CONTACT OCULAIRE Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

CONTACT CUTANÉ Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'air frais et garder la respiration confortable. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, ne donner de l'oxygène que par du personnel médical qualifié.

INGESTION Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS OU RETARDÉS

CONTACT OCULAIRE Provoque des lésions oculaires graves.

CONTACT CUTANÉ Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes. Peut provoquer une réaction cutanée allergique (par exemple gonflement, éruption cutanée et eczéma). Des symptômes allergiques peuvent survenir dans les 12 heures suivant l'exposition.

INHALATION Nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.

INGESTION L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et les voies digestives. Les symptômes comprennent: Gêne gastro-intestinale, nausées, vomissements, crampes et diarrhée.

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 3

ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATE ET
TRAITEMENT SPÉCIAL NÉCESSAIRE

En cas d'exposition accidentelle, une attention médicale immédiate est requise.
Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS
AGENTS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS ...
DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE
LA SUBSTANCE OU MÉLANGE

Dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche ou mousse d'alcool.
Ne pas utiliser un jet d'eau solide, car il pourrait se disperser et propager le feu.

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.

Les contenants fermés peuvent se rompre s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à une flamme en raison de l'accumulation de pression interne.
Non inflammable, selon OSHA 29 CFR 1910.106.
Oxydes de carbone. Oxydes d'azote, Cyanure d'hydrogène, Ammoniac, Amines, Aldéhydes, cétones et autres vapeurs et fumées irritantes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL
POUR LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, y compris un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, porter un appareil respiratoire autonome approuvé et des vêtements imperméables.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE
CONTRE L'INCENDIE

Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut être fait sans danger.
Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas laisser l'eau s'écouler de la lutte contre l'incendie pour entrer dans les égouts ou les cours d'eau. Digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, PROTECTIVES
ÉQUIPEMENT, PROCÉDURES D'URGENCE ...

Restreindre l'accès à la zone jusqu'à la fin du nettoyage. Assurez-vous que le nettoyage est effectué uniquement par du personnel qualifié. Toutes les personnes s'occupant du nettoyage doivent porter l'équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Reportez-vous à la Section 8, CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE pour plus d'informations sur les équipements acceptés.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

S'assurer que le produit déversé ne pénètre pas dans les égouts, les égouts, les cours d'eau ou les espaces confinés. Pour les déversements importants, endiguer la zone afin d'éviter la propagation.

MÉTHODES ET MATÉRIEL POUR
CONFINEMENT ET NETTOYAGE

Ventiler la zone. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir et absorber le liquide déversé avec un matériau absorbant inerte non combustible (par exemple du sable). Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Reportez-vous à la section 13 pour l'élimination des matériaux contaminés. Contactez les autorités locales compétentes.

PROCÉDURES DE RÉPONSE SPÉCIALES
EN CAS DE DÉVERSEMENT

Si un déversement / rejet dépassant la quantité à déclarer de l'EPA est effectué dans l'environnement, en informer immédiatement le centre national d'intervention aux États-Unis (téléphone: 1-800-424-8802) ou les autorités locales compétentes.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE
MANIPULATION SANS DANGER

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Les personnes souffrant d'eczéma cutané récurrent ou de problèmes de sensibilisation devraient être exclues du travail avec ce produit. Une fois qu'une personne est sensibilisée, aucune autre exposition au matériel qui a provoqué la sensibilisation ne devrait être permise.

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ					Page 4
SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE					
CONDITIONS DE STOCKAGE SÛR		Porter des gants / vêtements de protection et un appareil de protection des yeux / du visage. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Gardez les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes extrêmes. Prendre des précautions pour éviter le mélange prématuré des composants et durcissement prématuré subséquent. Gardez sous clef. Gardez les contenants hermétiquement fermés. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles. Inspectez périodiquement pour des dommages ou des fuites. La zone de stockage doit être clairement identifiée, libre d'obstruction et accessible uniquement au personnel formé et autorisé. Ne pas fumer dans la zone de travail.			
SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE					
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		ACGIH TLV		OSHA PEL	
		TWA	STEL	PEL	STEL
TÉTRAÉTHYLÈNE PENTAMINE		5 mg / m³) (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
CYCLOHEXANONE		20 ppm (peau)	P/D	50 ppm (200 mg/ m³)	P/D
CONTRÔLES D'EXPOSITION: VENTILATION/ MESURES D'INGÉNIERIE		Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Appliquer des mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque cela est raisonnablement possible, cela devrait être réalisé par l'utilisation d'une ventilation aspirante locale et une bonne extraction générale.			
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :					
PROTECTION RESPIRATOIRE		Si les concentrations dans l'air dépassent la limite d'exposition permise ou ne sont pas connues, utiliser des appareils respiratoires approuvés par NIOSH. Les respirateurs doivent être choisis en fonction de la forme et de la concentration des contaminants dans l'air, et conformément à la norme OSHA (29CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02. Les respirateurs à cartouche de protection contre les vapeurs organiques approuvés par NIOSH sont recommandés. Des conseils devraient être demandés aux spécialistes de la protection respiratoire.			
PROTECTION DE LA PEAU		Porter des gants / vêtements de protection. Des gants imperméables au matériau sont recommandés. Lorsqu'une exposition importante au produit est possible, utiliser une combinaison résistante, un tablier et des bottes pour éviter tout contact. L'aptitude à un lieu de travail spécifique devrait être discutée avec les producteurs des gants de protection.			
PROTECTION DES YEUX / DU VISAGE		Porter une protection pour les yeux / le visage. Des lunettes antiéclaboussures chimiques sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.			
AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION		Des postes de lavage oculaire portatifs et une douche de sécurité devraient être disponibles sur tous les sites d'emplois. D'autres équipements peuvent être requis selon les normes de chaque lieu de travail.			
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES D'HYGIÈNE :		Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits cosmétiques lorsque vous travaillez avec ce produit. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Evitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau ; ils ne devraient cependant pas être appliqués une fois que l'exposition a eu lieu. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les vêtements contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.			

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Page 5
SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES		
ASPECT	Liquide ambre clair	
ODEUR	Amine caractéristique	
SEUIL D'ODEUR	Non disponible	
pH NIVEAU	Non disponible	
POINT DE FUSION / CONGELATION	Non disponible	
POINT D'ÉBULLITION	250°C (482°F)	
POINT D'ÉCLAIR (° C), MÉTHODE	Non disponible	
TAUX D'ÉVAPORATION	Non disponible	
INFLAMMABILITÉ	Sans objet	
PRESSION DE VAPEUR	Moins de 1 mm Hg @ 20°C (68°F)	
DENSITÉ DE VAPEUR (Air = 1) (mg /m3) ...	5.04	
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20 ° C (68 ° F) ...	0.970	
VISCOSITÉ	400 cps @ 20 ° C (68 ° F)	
VOLATILES (% en poids)	Non disponible	
COV (Composés Organiques Volatils)	0 grammes / L	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (% W / W)	Partiellement soluble	
CARACTÉRISTIQUES DES PARTICULES ...	Aucune donnée disponible	
SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ		
RÉACTIVITÉ	Pas normalement réactif.	
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.	
RÉACTIONS DANGEREUSES	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.	
CONDITIONS À ÉVITER	Évitez la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.	
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Acides. Agents oxydants. Chlorures d'acide. Anhydrides d'acide. Aldéhydes. Cétones. Acrylates.	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Se reporter aux produits de combustion dangereux, section 5.	
SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE		
VOIES D'EXPOSITION PROBABLES	Contact avec la peau et les yeux, inhalation, ingestion.	
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION		
CONTACT AVEC LA PEAU	Nocif par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Corrosif pour tous les tissus. Provoque de graves brûlures de la peau. Un contact direct avec la peau peut provoquer des brûlures de la peau corrosives, des ulcérations profondes et éventuellement des cicatrices permanentes.	
CONTACT AVEC LES YEUX	Corrosif à les yeux. Provoque des lésions oculaires graves. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation sévère avec possibilité de lésions oculaires.	
INHALATION	Peut irriter les voies respiratoires. Si des brouillards se forment, cela peut provoquer une grave irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure de la toux, des douleurs thoraciques et un essoufflement.	
INGESTION	L'ingestion peut provoquer une irritation et une action corrosive dans la bouche, l'estomac et le tube digestif. Les symptômes comprennent : gêne gastro-intestinale, nausée, vomissements, crampes et diarrhées.	
EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ	L'inhalation prolongée peut causer des effets indésirables sur les poumons avec des symptômes tels que toux, production de mucus et difficulté à respirer.	
MUTAGÉNICITÉ	Ne devrait pas être mutagène chez les humains.	
CARCINOGENICITÉ	Ce produit n'est pas listé par ACGIH, NTP, IARC ou réglementé par l'OSHA comme étant cancérigène.	
EFFETS SUR LA REPRODUCTION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.	
SENSIBILISATION AU CE MATÉRIEL	Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015). Classification : Sensibilisation cutanée-Catégorie 1A- Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Ne devrait pas être un sensibilisant respiratoire.	

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 6

EFFETS SPÉCIFIQUES D'ORGANES CIBLES:	Les yeux, la peau, le système respiratoire et le système digestif. Ce produit est classé comme dangereux selon la réglementation US OSHA (29 CFR 1910.1200) (Hazcom2012) et la réglementation canadienne SIMDUT (Règlement sur les produits dangereux) (SIMDUT 2015) Classification: Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique - Catégorie 3- Peut causer une irritation des voies respiratoires. Non classé comme toxicité spécifique pour un organe cible - exposition répétée.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES	
PAR SUREXPOSITION	Troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants.
MATIÈRES SYNERGIQUES	Indisponible.
DONNÉES TOXICOLOGIQUES	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
INGRÉDIENTS DONNÉES DL50 / CL50	Voir la section 3.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICOLOGIE	Ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques. Cependant, ça n'exclut pas la possibilité que des déversements gros ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de la sécurité. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. Se reporter aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.
RCRA	Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet aux États-Unis, il peut répondre aux critères d'un déchet dangereux tel que défini dans RCRA, Title 40 CFR 261. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de déterminer la méthode appropriée d'identification et d'élimination des déchets.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

EN CONFORMITÉ AVEC TOUS LES TMD; 49CFR / DOT; OACI / IATA; CRITÈRES IMDG:	Polyamines, liquides, corrosives, N.O.S. (Polyamidoamine, amine aliphatique, Tétraéthylène Pentamine) UN2735, Classe 8, PG III
--	--



PRÉCAUTIONS SPÉCIALES POUR LES UTILISATEURS	Des conseils appropriés sur la sécurité doivent accompagner le colis.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	Selon le code IMDG ce produit ne répond pas aux critères d'un mélange dangereux pour l'environnement. Reportez-vous à la section 12.
TRANSPORT EN VRAC SELON L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LA CODE DU CIB	Cette information n'est pas disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

INFORMATION SUR LA LCPE	Tous les ingrédients figurant sur la liste intérieure des substances (LIS)
CLASSIFICATION SIMDUT	Catégorie D, Division 2, Sous division B
	Catégorie E, Corrosif
CONFORMITÉ CPR (CANADA).....	Rencontre toutes les exigences.

FDS-108
Révisée le 9 juillet 2026

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 7

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

ACGIH	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists
IARC.....	International Agency for Research on Cancer
NTP.....	National Toxicology Program
STEL	Short Term Exposure Limit
PEL	Permissible Exposure Limit
TLV-TWA	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act
CPR	Controlled Products Regulations
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CERCLA	Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
CAS	Chemical Abstracts Service
PPE	Personal Protection Equipment
P/D	Pas disponible

PRÉPARÉ PAR	Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION	9 juillet 2026

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.